

(ÉLECTIONS)

Réforme du code électoral



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réforme du Code électoral est entrée en vigueur.

Un Répertoire électoral unique, pris en charge par l'INSEE, a été créé au niveau national et permet une meilleure gestion des listes électorales.

La réforme entraîne par ailleurs des modifications majeures pour les électeurs.... (P. 4)

(14-18)

Les Lévisiens et la Grande guerre



La "Grande Guerre", drame pour tous, a été un bouleversement absolu pour les communes rurales. A cet égard, Lévy-Saint-Nom (orthographe jusqu'en 1943) constitue un exemple parlant...



Venez nombreux voter le 26 mai prochain
pour les Elections européennes



EDITO



Madame, Monsieur,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, et qui seront peut-être déjà balayées par une actualité toujours plus rapide, les semaines d'expression de malaise social ont laissé place à la fois à des actes d'une violence et d'une haine insupportables, mais aussi au dialogue, à l'échange, au partage.

A l'initiative de plusieurs Lévisiens, une réunion du Grand Débat national a été organisée le 4 février

dernier au Centre polyvalent d'Yvette. Vous étiez près de 60 à échanger, dialoguer dans un climat serein et constructif.

Afin de contribuer à bâtir l'esprit citoyen de nos enfants, les CM1 et CM2 de l'Ecole des Sources se rendront le 14 mai prochain à la Cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, dans la continuité de leur implication dans les Cérémonies de commémoration du 11 novembre 1918.

Les initiatives citoyennes, portées par les bénévoles associatifs et du CCAS constituent le cœur battant de notre village : nettoyage de printemps, répare-café, foire aux plantes, etc... vous attendent pour des moments de convivialité partagée ; je vous invite à y participer.

Le 26 mai prochain se dérouleront les Elections européennes. J'espère vous retrouver nombreux au bureau de vote.

Je vous souhaite une bonne lecture. ●

Votre Maire

Anne Grignon

(CÉRÉMONIE)

**Anne Grignon
présente ses
vœux**



Anne Grignon, Maire de Lévis-Saint-Nom, entourée des Membres du Conseil Municipal, a présenté ses vœux pour la nouvelle année le samedi 19 janvier.



En présence du Député Jean-Noël Barrot, elle a remis des récompenses aux bacheliers de l'année, ainsi que des médailles du travail. De nombreuses personnalités et élus locaux s'étaient pour l'occasion déplacées.

La cérémonie attendue chaque début d'année, fut suivie par de nombreux Lévisiennes et Lévisiens et s'est clôturée par un buffet très apprécié.

→ MAIRIE

Résumé des derniers conseils municipaux



engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement entre le 1^{er} janvier 2019 et la date d'adoption du BP 2019 pour 265 000 € maximum.

Avant le vote du BP 2019 Assainissement. Le Conseil autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement entre le 1^{er} janvier 2019 et la date d'adoption du BP assainissement 2019 pour 67 000 € maximum.



Séance du 19 décembre 2018

● EAU POTABLE

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel du délégataire du SI-RYAE pour l'année 2017.

● CONVENTION AVEC LE CIG

Le Conseil approuve la convention avec le CIG relative au remboursement des honoraires de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.

● FETES ET CEREMONIES

Le Conseil municipal précise les principales caractéristiques des dépenses du compte 6232.



● MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Avant le vote du BP 2019 communal. Le Conseil autorise le maire à

● NATATION SCOLAIRE

Le Conseil approuve la convention d'utilisation de la piscine intercommunale de Chevreuse pour l'année scolaire 2018/2019,

● RECETTES IRRECOURABLES

Le Conseil municipal admet les dettes concernées en créances éteintes d'un montant de 146 66 €.

● CONTRAT D'ASSURANCE GROUPAMA

Le Conseil approuve le contrat d'assurance VILLASSUR pour 8 810 €HT/an.

● STATION D'EPURATION

Le Conseil prend acte du compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration de l'année 2017.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION

● STATION D'EPURATION

Décision de conclure avec la société SE-GILOG le contrat d'acquisition de logi-

(RÉUNION)

Grand débat national d'initiative citoyenne



À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Chacun peut organiser un débat que ce soit à l'échelle du quartier, du village ou de la région. Afin de recueillir au mieux la parole citoyenne sur le terrain.

Depuis quelques semaines, les maires ont ouvert leurs mairies pour que les citoyens puissent commencer à exprimer leurs attentes. Notre pays va désormais entrer dans une phase plus ample et lancer sur l'ensemble du territoire, des débats locaux, afin qu'un grand dialogue national s'engage entre tous et que chaque citoyen puisse y contribuer.

Une réunion du Grand Débat National d'initiative citoyenne, a été organisée à Lévis le 4 février dernier... Dans un climat de dialogue et de respect mutuel, les 60 participants présents ont pu faire valoir leurs points de vue et échanger de manière constructive sur la fiscalité, la transition écologique, la démocratie, la citoyenneté, les services de proximité etc...

Vous pouvez consulter la synthèse des propositions qui ont émergé sur chacun de ces sujets sur le site internet de la mairie. Encore merci à ses organisateurs.

→ ÉLECTIONS

Réforme du code électoral



Élections européennes du 26 mai prochain. L'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter doit être faite au plus tard le 30 mars prochain.

→ Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réforme du code électoral est entrée en vigueur.

Un Répertoire électoral unique, pris en charge par l'INSEE, a été créé au niveau national et permet une meilleure gestion des listes électorales.

La réforme entraîne par ailleurs des modifications majeures pour les électeurs.

Les décisions d'inscription et de radiation sont dorénavant prises par le Maire puis contrôlées à posteriori par une commission.

L'électeur se voit attribuer un numéro unique permanent qui le suivra dans ses différents lieux de rattachement.

Quand s'inscrire ?

Il est dorénavant possible de s'inscrire toute l'année. Pour participer à un scrutin, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour.

Exception cette année : pour les Elections européennes du 26 mai, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars.

Comment s'inscrire ?



Sur place en Mairie : en personne ou représenté(e) par un tiers dûment mandaté(e) - procuration obligatoire. **Ou par courrier** (date de réception faisant foi).

Vous devez compléter le formulaire Cerfa disponible sur www.service-public.fr et fournir votre justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et d'identité (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans).

Nouveau : inscription en ligne. (les inscriptions par courriel sont irrecevables).

bles). Cette démarche est gratuite. Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect et joindre la version numérisée de vos justificatifs de domicile et d'identité.

- En cas de déménagement dans la commune, il convient d'informer la mairie de son changement d'adresse.
- Si vous êtes inscrit au registre des Français établis hors de France, à partir de 2019, il n'est plus possible d'être inscrit simultanément sur une liste consulaire et sur la liste d'une mairie. Par défaut, les électeurs seront maintenus sur la liste consulaire. Votre inscription sur la liste électorale de la mairie supprimera automatiquement votre éventuelle précédente inscription sur une liste électorale consulaire.
- Un citoyen européen qui habite en France peut voter en France uniquement pour les élections européennes et les élections municipales. Pour les élections européennes, il doit choisir lors de son inscription le pays dans lequel il votera, car il n'a pas le droit de voter dans 2 pays européens à la fois. ●

Attention, changement



Quels titres d'identité sont acceptés lors des opérations électorales ?

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.
- Carte du combattant avec photographie et délivrée par l'ONACVG.
- Permis de conduire sécurisé et conforme au format "Union Européenne". **Le permis "rose" sera finalement accepté jusqu'en 2033.**
- Ne sont plus recevables : carte famille nombreuse, livret de circulation.

(MARCHE NOCTURNE DE LÉVIS)



Cette fois-ci c'est promis, il fera beau, chaud et surtout il n'y aura pas d'alerte orage. Donc la Marche nocturne de Lévis-Sain-Nom aura bien lieu.

→ **Voici le programme : accueil parking de la Mairie à partir de 18h pour un départ à 18h30 avec votre pique-nique. Retour vers 22h45.**

Deux circuits proposés de 9 km ou 12 km. (déconseillé aux enfants de moins de 10 ans).

Infos importantes et petits conseils.

A prévoir en plus de votre pique-nique : une lampe torche ou frontale, un gilet

jaune, des bonnes chaussures, beaucoup d'eau, un vêtement de pluie au cas ou...de l'anti moustique.

Attention :

Les retardataires ne seront pas attendus. Les enfants seront sous la responsabilité des parents. Pour des raisons de sécurité, les chiens ne sont pas admis. ●

Inscription gratuite sur levis.animations@gmail.com

(NETTOYAGE DE PRINTEMPS) A quoi cela sert-il ?...

→ **Parce-que nos déchets ne sont pas ou difficilement biodégradables.**

- parce qu'ils sont issus de ressources naturelles mais pas seulement. Ils sont aussi constitués d'éléments chimiques,
- parce-que ces déchets finissent par polluer les sols, l'eau et l'air,
- parce-que la nature, nos rues, nos espaces communs sont plus beaux sans déchets.

En 2018, le Nettoyage de Printemps piloté par le Parc naturel Régional de la Vallée de Chevreuse a mobilisé 38 communes et 940 bénévoles pour 52 m3 de déchets ramassés.

Venez nombreux, petits et grands, seul ou en famille, pour participer à cette balade citoyenne, amicale et utile. Munissez-vous de chaussures de marche, d'un gilet jaune et apportez



vos gants de jardinage, nous vous fournirons des sacs poubelle.

Un goûter clôturera la "balade" de deux heures environ. Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents.

Nous vous donnons tous rendez-vous samedi 29 mars à 14h30 sur le Parking de la Mairie. ●

(PNR)

Annuaire culturel



L'annuaire culturel de notre Parc naturel régional est désormais disponible en version papier.

Ce document recense, les artisans d'art, les associations et artistes d'art plastiques et visuels, les écrivains, éditeurs, les libraires, médiathèques, bibliothèques, les musiciens et écoles de musique, les troupes de théâtre, les associations historiques ou patrimoniales, etc...

Il est disponible gratuitement à la Maison du Parc, au château de la Madeleine à Chevreuse.

Contact : s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr - 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

(LIRENVAL)

Salon du livre



Les journées du Salon (du 26 mars au 6 avril).

Rencontres scolaires (élèves des écoles élémentaires de collège et du lycée).

Le Salon ouvrira ses portes au public le samedi 6 avril : dédicaces, animations, ateliers, conférences, spectacle et bien sûr la remise du prix Michel Tournier 2019 catégorie jeunesse et catégorie adulte.

Programme sur : www.lirenval.com



PATRIMOINE

La renaissance du château de Dampierre



La famille Mulliez veut faire renaître le château de Dampierre. Acquis en août dernier, le château va se transformer et devenir un écrin pour les arts. (Extrait actu.fr)

→ *"Mon projet pour Dampierre est altruiste, humaniste, philanthropique. Je souhaite que le château de Dampierre rayonne à l'avenir, et puisse être partagé par tous les amoureux du patrimoine, des arts, de la nature.*

Aussi, je suis très heureux, en nommant Pascal Thévard (directeur de Chambord) directeur général du château de Dampierre-en-Yvelines, de pouvoir bénéficier de ses grandes qualités personnelles, de sa culture, et des riches expériences qu'il a pu acquérir...", a fait savoir Franky Mulliez.

Restauration complète du château et du parc

Franky Mulliez envisage une restauration complète du château, intérieure et extérieure. Le bâtiment redessiné par l'architecte de Versailles Jules Hardouin-Mansart devrait accueillir une superbe collection d'art composée de mobilier d'époque XVII^e et XVIII^e siècles, de tableaux et de céramiques uniques au monde.

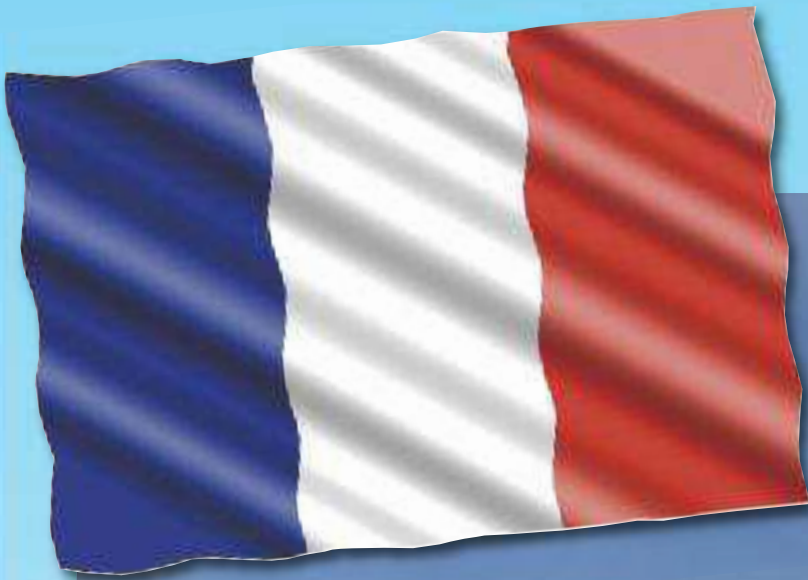


Un autre pôle accueillera un musée et une école d'attelage. Franky Mulliez possède 25 carrosses et attelages en parfait état. Il s'est, également, engagé à restaurer le carrosse d'apparat de la famille de Luynes, datant du XIX^e siècle. Ce passionné s'impose comme un ambassadeur de choix pour promouvoir l'attelage et en faire une discipline olympique.

Le parc, de 374 ha clos de murs, aura, aussi droit, à une grande rénovation. Ainsi, les bassins, conçus par Lenôtre et comblés à la Révolution, seront recréés.

Ces espaces extérieurs seront à nouveau ouverts au public dès le 30 mars. ●

histoire...



GRANDE GUERRE

Lévy en 1914...

Suite à son intervention auprès des élèves et lors de la cérémonie du Centenaire de la fin de la Guerre 14-18, Muriel Vigie reprend ici pour nous, son évocation...



Deux jours avant la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre, les élèves de CM1 et CM2 avec leurs enseignantes se sont rendus au Monument aux morts et ont pu écouter Monsieur et Madame Vigie (photo ci-dessus), historiens.

Au-delà du déroulement de la Grande Guerre, ils ont pu évoquer les parcours de guerre de tous les Lévisiens morts au combat... Une façon édifiante et passionnante d'incarner et d'expliquer l'histoire avec un grand H.

→ La "Grande Guerre", drame pour tous, a été un bouleversement absolu pour les communes rurales. A cet égard, Lévy Saint-Nom (orthographe jusqu'en 1943) constitue un exemple parlant.

Sur ses 218 habitants, Lévy compte alors 35 "journaliers" et "journalières", petites gens payés à la tâche. Pour autant, tous ne sont pas des misérables : certains jeunes, entre l'école (jusqu'au certificat d'études ou 13 ans) et

un emploi, servent un temps comme journaliers, par exemple Marcel Coat-treux d'une famille d'artisans.

Dans les grandes fermes comme les Néfliers, Bellepanne ou au Château de la Boissière, toujours là aujourd'hui, on cultive les céréales (blé et avoine), des arbres fruitiers, de la vigne et on laisse des bois et bosquets pour le gibier. Partout des basses-cours, un élevage bovin et porcin (plusieurs charcutiers sont attachés aux fermes) et équin nécessaire aux travaux des champs et aux transports.

Le vallon du Pommeret où vivent le charbonnier et le cantonnier ainsi qu'Edouard Théart, journalier, est alors la zone la plus peuplée du village après Yvette et Girouard. A côté, Alexandre Fréville est propriétaire des terres qu'il cultive à la Recette.

Le Bois Saint-Pierre, exploité depuis le Moyen-âge pour le bois et le charbon de bois, n'est toujours pas habité. Au-dessus, le coteau sud de la route de Maison Blanche est occupé par des vignes.

A Yvette, on trouve plusieurs cultivateurs sur des parcelles plus petites et des activités diversifiées, consacrées principalement aux jardins maraîchers, avec quelques vergers et bois. Yvette compte de nombreux journaliers comme Eugène Favro mais aussi des rentiers et des artisans : Clément La-

Photo AFP



montagne terrassier, Gustave et Louis Lamontagne couvreurs, Georges Coattrieux couvreur, 1 maçon, et 1 carrier qui exploite les carrières de meulière et de grès dans les bois actuels de Lévis-Maincourt.

Toute la "Vallée" d'Yvette, couverte de jardins et de prairies pour le bétail, vient d'être bouleversée avec l'ouverture, en 1902, de la Route d'Yvette reliant Girouard aux Essarts, rôle dévolu jusqu'alors à la route de Maison Blanche. Au château de La Cour, la famille de Pierre Landreaux, venue de Louisiane, à côté de cultures surtout maraîchères, tire partie de la rivière avec le moulin, de prairies et de bois.



Vie quotidienne, Lévy vit en autarcie

Enfin le cœur du village, Girouard-Lévy, avec encore quelques parcelles de rapport, regroupe surtout les "services" : l'église, la mairie-école qui partage le bâtiment actuel avec une poste-télégraphe. Habitent

là le curé, l'instituteur de la classe unique, le postier, le garde-champêtre... mais aussi des rentiers, de très nombreux journaliers comme Fernand Métivier, des commerçants et artisans : Léon Avisse "treillageur", une épicerie qui emploie 3 personnes, 2 tonneliers, 1 charcutier, 1 maçon, 1 cocher et... 4 couturières !

C'est là que les de Waubert de Genlis, parisiens, ont vu naître Eric qui fait une carrière d'officier.

En somme, Lévy qui peut vivre tranquillement en quasi-autarcie, semble être un village heureux. En cet après-midi ensoleillé du samedi 1^{er} août 1914, il est tout aux récoltes lorsque le tocsin sonne...

Les Lévisiens dans la Grande guerre...

A Lévy-Saint-Nom, malgré la connaissance des menaces consécutives à l'attentat de Sarajevo, c'est la stupeur quand on apprend l'ordre de mobilisation générale.

Tous les hommes valides de 21 à 42 ans, parfois au-delà dans la Réserve, doivent rejoindre immédiatement leur bureau de recrutement à Versailles pour recevoir leur uniforme avec pantalon et képi rouge garance, merveilleuse cible pour un ennemi vêtu de vert-de-gris et casqué.

Avec, on leur donne un armement personnel, fusil à baïonnette et couteau, et un havresac contenant la gamellerie, un peu de nourriture et quelques effets ainsi qu'une trousse de couture et des pansements.

Dans les hameaux, des examina-

teurs viennent appliquer l'ordre de réquisition "des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément des armées". On n'enlève pas seulement les bêtes de trait mais aussi les pigeons et les chiens, vrais factotums : messagers, secouristes, chasseurs de rats, jeteurs d'alerte...

Il ne reste plus que les enfants, les vieillards et les bêtes de réforme avec quoi les femmes vont devoir assumer la vie du village et répondre aux réquisitions ultérieures. Leur seule consolation est que Lévy reste à l'écart des destructions.

On y vit désormais au rythme des lettres censurées et des avis de décès, des nouveaux départs et des rares permissions.

Les Lévisiens sur le front de l'Ouest...



Tous les Lévisiens sont envoyés sur le front de l'Ouest, bande de 700 km de la mer du Nord à la Suisse, incluant du côté allemand le Luxembourg et la Belgique envahis, avec l'Alsace et la moitié de la Lorraine.

Ce sont des affectations particulières : Louis Dhaine et Alexandre Fréville, plus âgés, sont placés dans la Territoriale qui assure la sécurité des convois en entretenant ou en créant des axes de circulation comme la "Voie sacrée" pour soutenir Verdun à partir de 1916.

Gustave Lamontagne, dans l'Infanterie coloniale, encadre des troupes d'Asie et d'Afrique. Eugène Favro appartient à un bataillon de Chasseurs à pied, petit groupe d'action rapide pour déstabiliser l'ennemi ou préparer des attaques en règle.

Eric de Waubert de Genlis, cuirassier, versé dans l'Infanterie après le démantèlement de son corps, passe à sa demande dans l'aviation.

La Guerre des frontières...

En 1914, durant la première phase des hostilités dite "Guerre des frontières", **Georges Coattieux et Clément Lamontagne meurent en Lorraine.**

Georges Coattieux est le premier mort lévisien, à Mangiennes, dans des circonstances absurdes. Le 10 août au matin, quelques tirs d'obus viennent des lignes allemandes puis plus rien jusqu'à 13h30 où un déluge d'artillerie s'abat sur nos troupes, contrecarré par l'artillerie française. A 16h30, une arrivée de renforts cause une catastrophe car nos soldats, imaginant qu'il faut repartir à l'attaque, se jettent dans un nouvel affrontement sans en avoir reçu l'ordre.

Les Français répliquent sans succès, baïonnette au fusil, durant neuf heures d'affilée, laissant sur le terrain 408 blessés et 534 morts dont **Gustave, qui perd la vie un mois après Clément et trois jours après Louis !**

Guerre de position de 1915

En 1915, commence une "Guerre de position" qui va durer jusqu'en



restée dans les annales. Comme beaucoup dans cette région, elle s'est déroulée sur une butte boisée donnant vue sur les alentours. Ce secteur de 4km connaît une quinzaine d'attaques par mois, dans les taillis, au milieu des gaz et des lance-flammes : **les Allemands ont surnommé nos troupes les "Loups de Bois-le-Prêtre" et l'endroit "Le Bois des Veuves", surnoms parfaitement explicites.**

Une anecdote moins dramatique se rapporte à ce lieu : celle de la **Croix des Carmes**. Il s'agit d'une grande croix en bois marquant le sommet de la butte, convoitée par les Allemands. Pour la préserver, les Français l'ont nuitamment enlevée et enterrée.

En 1923, refaite à l'identique vu son état, elle a été placée sur un monument aux morts inauguré par Raymond Poincaré.



Sous un soleil de plomb, ils se lancent à travers les champs d'avoine où ils sont fauchés par l'ennemi dissimulé dans des bosquets. Une heure après, les Allemands se replient, ayant perdu quelques prisonniers et quelques kilomètres de terrain tandis que les Français déplorent 716 tués, blessés ou disparus.

Dans la deuxième phase, dite "Course à la mer" parce que les belligérants se déplacent vers l'ouest en essayant de se déborder, **Louis Lamontagne et Félicien Barbanton tombent dans la Somme et Gustave Lamontagne dans la Marne au cours d'une bataille représentative.**

Le sud de la butte de Bois-de-Ville, tenue majoritairement par les Allemands, est resté aux mains des Français. Pour encercler nos troupes, les Allemands attaquent le 26 septembre, à 3 heures du matin dans le brouillard.

1918. Les Français reçoivent progressivement un nouvel uniforme "bleu horizon", un casque et un masque à gaz. Les gaz, apparus du côté allemand, sont maintenant utilisés par tous les belligérants. **C'est l'année la plus meurtrière de la guerre avec la perte de six Lévisiens : Charles Masson et Edouard Monquet en Lorraine, Louis Dhaine dans le Pas de Calais, Pierre Landreaux et Fernand Métivier en Champagne, Eugène Favro dans la Somme.**

Les "Loups de Bois-le-Prêtre"...

La bataille de Bois-le-Prêtre, où le caporal **Edouard Monquet** a perdu la vie le 27 mai, est





Les français et leurs "pantalons garance"...

Autre exemple parlant, celui de Mont-sous-Hoin où le sergent Pierre Landreaux a péri le 25 septembre : son régiment y arrive à pied le 21 au soir. Dans la nuit, les hommes doivent creuser leur tranchée avant d'être ravitaillés. Le 22 au matin, après une nuit blanche, ils assaillent l'ennemi au canon mais ils ne peuvent charger car des rouleaux de barbelés de 10 m de large protègent les lignes ennemies. Dans la nuit du 24 au 25, des patrouilles ménagent des brèches dans ce dispositif et le 25, à 5h30 du matin, les Français peuvent attaquer au fusil avec un soutien d'artillerie tandis auquel les Allemands ripostent par des gaz, des grenades et des tirs de mitrailleuses.

Un témoin rapporte que les Français, enfin équipés de casques, portent encore des pantalons garance !



La grande Bataille de Verdun

1916 est l'année de la grande bataille de Verdun à laquelle plusieurs Lévisiens ont participé sans y laisser la vie. Verdun, jamais prise par l'ennemi, reste pour tous un symbole de la résistance française.

1917, année de l'échec sanglant du "Chemin des dames" et de l'intensification de la guerre sous-marine qui pousse les Etats-Unis à entrer en guerre, voit la **disparition de Eric de Waubert de Genlis dans le Pas de Calais et de Léon Avisse dans la Marne.**

Les avions, augmentant en nombre au cours de la guerre, jouent un rôle de plus en plus important dans les combats. Le sous-lieutenant Eric de Waubert est observateur-bombardier dans la fameuse escadre 107 à l'insigne du serpent ailé. Dans son Sopwith 1 B2, il est à l'avant avec une mitrailleuse et des bombes entre les jambes qu'il lâche par un sas au ventre de l'appareil, le pilote étant à l'arrière.

Le 13 juillet 1917, après le bombardement réussi de la gare de Laon, tenue par l'ennemi, **le pilote effectue un atterrissage raté sur l'aérodrome de Palesnes. Eric, main droite et mâchoire arrachées par l'hélice, s'éteint dans l'ambulance qui le transporte à Ham.**

1918 est le tournant de la guerre. Les Allemands reconstituent leurs forces à l'Ouest avec les troupes dégagées du front Est où les Russes ont cessé le combat. Les Alliés peuvent désormais davantage compter sur les Américains, sur des chars enfin performants et sur une meilleure coordination sous le commandement unique de Foch. **Quatre Lévisiens meurent encore : Marcel Coattrieux en Lorraine, Alexandre Fréville, Florentin Bignon et Edourd Théart en Champagne, maintenant souvent dans des combats victorieux.**



Marcel Coattrieux stationne à Forges, dans le secteur de Verdun depuis avril. Dans le no man's land de 3km entre les lignes ennemies, les soldats vont récupérer de nuit des



bribes de matériaux utiles à la consolidation de leur tranchée. Des chiens leur permettent de communiquer de tranchée à tranchée et, fin juin, ils attendent avec confiance une attaque ennemie. La victoire est bien au rendez-vous le 18 juillet **mais Marcel, décédé dès le début de l'action le 2 juillet, n'en saura rien.**

Le Caporal Alexandre Fréville, après dissolution de son régiment territorial, se trouve au front dans une zone d'opérations comprenant plusieurs buttes reconquises progressivement par les Français depuis mi-juillet. Le 18, à Bois-de-Courton, les Français attaquent un blockhaus allemand au milieu de taillis où il est impossible de développer l'artillerie. **Les combats, à l'aveugle et au corps à corps, entraînent durant cette seule journée 96 blessés ou disparus et 27 morts dont Alexandre.**



Florentin Bignon, à peine recruté, est à Somme-Py dans la Marne où se déroule, fin septembre, une bataille caractéristique de cette période avec l'appui des chars. Dans la boue, à l'issue de trois jours de combats incessants, le 29, c'est la victoire qui fait 17 000 prisonniers mais aussi de **nombreux morts, parmi lesquels Florentin.**

La Victoire le 29 septembre...

Edouard Théart est "notre" dernier mort au combat, à Cuperly, où on se bat depuis le 09 octobre avec l'appui des chars et de l'aviation américains, sous les bombardements aériens et obus au gaz des Allemands. Il y périt le 10, sans savoir l'issue heureuse de la bataille qui permet de récupérer 20 km de terrain au prix

de l'anéantissement de son régiment, cité à l'ordre de l'Armée.

Armistice et démobilisation

L'armistice ne signifie pas le retour au pays dans l'immédiat, sauf pour les prisonniers de guerre renvoyés chez eux entre novembre et décembre. La démobilisation va s'échelonner jusqu'après la signature du traité de Versailles en juin 1919, par tranches d'âge successives, des plus âgés aux plus jeunes. Après une visite médicale, les démobilisés reçoivent un costume civil de médiocre qualité et une petite prime de démobilisation. Les familles d'orphelins ont droit à une aide, de même que les invalides, mais c'est après de nombreuses plaintes qu'on les exempte de l'arriéré de l'impôt sur le revenu nouvellement créé !



Lévy perd 60 % de ses hommes au combat..

Dans cette guerre, qui ne fut grande que par sa durée et ses hor-

reurs, Lévy a perdu près de 60% de ses hommes dans la force de l'âge.

Nos "morts pour la France" sont honorés par trois monuments successifs : le premier, disparu, est une simple plaque sur un mur près de la mairie. Entre les deux guerres, un obélisque, orné des symboles de l'honneur, du sacrifice et de la victoire, est érigé face à l'entrée de l'église auprès du carré militaire que l'on peut toujours voir aujourd'hui. **Le dernier, au fond du cimetière, porte, avec "Ceux de quatorze" les noms des morts de la Seconde Guerre mondiale et des opérations extérieures.**

"Ceux de quatorze", qui surpassent en nombre tous les autres, Ils s'étaient battus jusqu'au bout de leurs forces dans cette guerre parce qu'ils espéraient fermement qu'elle serait la "Der des Der". ●

Muriel Vigie

Photos : Collections privées. AFP ©

Illustrations "Verdun" extraites de l'ouvrage publié par les Editions A. Quillet JF. Bouchor - Capitaine Delvert. ©

(CCAS)

Nouveau : inscrivez-vous pour les activités de l'année..



→ Vous avez 65 ans (dans l'année) ou plus : pensez à vous inscrire !

Afin de pouvoir participer aux activités de loisir proposées par le CCAS tout au long de l'année et pour faire suite à la nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), il faut dorénavant vous inscrire annuellement via un formulaire.

Seuls ceux qui auront retourné le formulaire complété en mairie pourront être sollicités pour les activités à venir !

Nos aventures passées...

Repas de fin d'année : samedi 8 décembre 2018.

Une centaine de convives au Cabaret de Pierres, près de Maintenon, ont profité et participé à l'animation et au spectacle "Années 60". Souvenirs, souvenirs quand vous nous tenez... (photo ci-dessus).



Galette des rois : Jeudi 10 janvier 2019. Quarante personnes ont tiré les rois (et les reines) et joué au concours des "intros" des tubes du Top 50.

Jeudi midi 4 avril : repas de printemps au restaurant l'Omnia du Mesnil-Saint-Denis (fiche d'inscription jointe).

Et après à venir...



Jeudi 23 mai : Journée sortie de printemps à Evreux.

10h30 : découverte de la ville d'Evreux en autocar.

Cette visite commentée offre un large aperçu des richesses patrimoniales d'Evreux : fontaine monumentale, Beffroi du 15^e unique en Normandie, panorama de Saint-Michel, église abbatiale Saint-Taurin, cathédrale Notre-Dame (monument classé).

11h30 : temps libre à la boutique du Comptoir des Loisirs, nouvel Office de Tourisme d'Evreux. Produits locaux (jus de pomme rouge, cidre, huile et vinaigre, miel, caramel...). Objets souvenirs Evreux et Normandie.

12h15 : déjeuner spectacle Au Manège de Tilly à Evreux. "A plumes et à poils" :

En 1900, Marlène, ancienne chanteuse de cabaret reconvertie, anime un cabaret à Evreux. Elle nous plonge dans son histoire poétique et romanesque en évoquant les rencontres qui ont jalonné sa vie : acrobates, écuyers, militaires... ●

Portage repas à domicile



Ce service organisé par le CCAS des Essarts-le-Roi, regroupe 4 communes, Les Essarts-le-Roi, Lévis-Saint-Nom, Auffargis, Le Perray-en-Yvelines.

Prévu en cas de perte d'autonomie temporaire (convalescence) ou prolongée, vous pouvez en bénéficier 7 jours sur 7 ou à la carte (quelques jours dans la semaine, midi et soir ou uniquement le midi) tarifs en mairie. ●

Un minibus à votre disposition



Vous faites vos courses à proximité. Vous avez des problèmes de déplacement ?

Connaissez-vous le minibus de votre village ?

Savez-vous que vous pouvez l'emprunter (avec le chauffeur) tous les mardis et vendredis matin pour vous rendre au marché des Essarts, et en revenir bien sûr..... Et en plus, on peut venir vous chercher.

Il suffit de vous inscrire en mairie, n'hésitez pas !

Faites le connaître à vos voisins qui ne lisent pas ce message. Merci pour eux. ●

(CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS) Assemblée générale et activités proposées par le Club...



→ Le Club des Jeunes d'autrefois a débuté l'année 2019, le 17 janvier passé par son Assemblée générale annuelle organisée autour d'un événement festif et musical "la Traditionnelle galette" au cours duquel le Président Michel Guichard a présenté ses vœux.

A la parution de ce journal, le club aura organisé en février un après-midi dansant "Chandeleur" fort apprécié.

En mars une sortie est prévue pour assister au spectacle "Marioca la revue du soleil" à Rueil-Malmaison au théâtre André Malraux avec un déjeuner au restaurant.

Le 18 avril, "Repas printanier" animé par le groupe Accord'jazz et nous pourrons danser.

Le 17 mai, après-midi goûter avec jeux organisés pour les adhérents dans la petite salle du Centre polyvalent.

Du 26 au 29 mai, séjour 4 jours / 3 nuits à Lisbonne au prix de 1065 €/pers. (transport, hébergement, repas et visites inclus).

Le 20 juin, Loto organisé, pour les adhérents dans la petite salle du Centre polyvalent.

Pour vous inscrire à ces activités, renseignez vous auprès du Président. ●

Le Président Michel Guichard
06 07 26 70 52 - mgd78320@gmail.com



(L'AMICALE)

L'Amicale organise la Bourse aux plantes avec Vide jardin (réservée aux Lévisiens et adhérents de l'Amicale). le dimanche 19 mai prochain de 11h à 17h Salle de Girouard (Mairie de Lévis-Saint-Nom).

(CONCERT) Jazz à toute heure à Lévis



Concert d'Ana Carla Maza
Vendredi 29 mars à 20h30
Salle polyvalente

Ana Carla Maza ou le coup de cœur par excellence, et même le coup de foudre ! Comment ne pas tomber immédiatement sous le charme fou de cette jeune femme ? Elle est tellement rayonnante, elle a tellement de plaisir à jouer sa musique pour nous, elle est inventive et explore tous les univers musicaux qui nous donnent des frissons. Si jeune et déjà tellement authentique.



Ana Carla Maza, jeune chanteuse, est également auteur-compositeur et musicienne. Elle explore tous les univers musicaux qui nous donnent des frissons. Elle fait corps avec le violoncelle dont elle explore les sonorités avec virtuosité. "Je vous invite à un voyage imaginaire en Amérique du Sud", dit-elle, de la bossa nova brésilienne à la habanera cubaine.

Line-up : Ana Carla Maza : voix, violoncelle - Naghib Shanbehzadeh : percussions - Alexandre Koneski : guitare.

(SPORT)

Récré des 4 Châteaux



6^e Edition de la Récration des 4 Châteaux le 17 mars au Domaine de Saint-Paul à Saint-Rémy-les-Chevreuse (9h30 - 12h).

Vous connaissez la Route des 4 Châteaux avec ses 3 000 coureurs et ses champions se défiant pour la 1^{ère} place... ?



La Récration des 4 Châteaux, c'est le même principe mais en participant avec son école. Bravo aux élèves de l'Ecole des Sources et aux parents qui font des allers-retours entre le départ et l'arrivée : ils réussissent eux aussi leur pari : encourager les enfants dans la joie et la bonne humeur avec des kilomètres dans les jambes !

Merci aux enseignants qui attendent à l'arrivée pour le réconfort et les félicitations.

(SOPHR'OH)

Deux propositions pour le printemps



→ Deux nouvelles activités à découvrir ce printemps :

- un nouveau cycle de sophrologie commencera lundi 1^{er} avril jusqu'au 24 juin 2019 (10 séances).

Les séances ont lieu en petit groupe, le lundi de 19h à 20h30, dans la salle Girouard.

Vous pourrez y apprendre des techniques de respiration, de relâchement musculaire et de visualisation au service de votre bien-être, dans un esprit d'écoute et de partage.

- durant l'après-midi Bien-Etre du samedi 30

mars, en Salle polyvalente, vous pourrez découvrir une méditation dynamique d'une heure, en musique, inspirée de techniques Soufi.

La musique commence lentement et accélère progressivement. C'est une pratique puissante pour centrer son énergie dans le hara (juste au dessus du nombril). Cette méditation comprend plusieurs phases, les yeux ouverts, en mouvement, puis les yeux fermés, allongé. ●

Inscriptions et informations auprès de Karina 06 01 44 40 10 - sophroh78@gmail.com.

(UFC QUE CHOISIR)

Engie... loin d'être un ange...



→ Le compteur Linky n'a pas fini de faire parler de lui. Directement depuis quelques années, avec l'écran de fumée créé par Enedis avant sa pose et qui a suscité d'innombrables questions.

Et maintenant indirectement depuis que le vaste programme de remplacement de nos compteurs domestiques a été lancé. De

nombreux technico-commerciaux de chez Engie profitent de ce changement de compteur pour vous démarcher. Soit-disant pour prouver leurs passages auprès de leur hiérarchie, ils vous demandent de signer sur une tablette électronique ou au bas d'un formulaire.

Et en réalité, vous venez de signer un nouveau contrat Engie.

Comme toujours voici quelques conseils :

- ne jamais laisser rentrer chez vous les démarcheurs de tout poil,
- ne jamais signer quoi que ce soit immédiatement même si la personne insiste (sauf bien évidemment en cas de réception de colis ou de lettre en recommandé par ex.).

Engie a de nouveau été épinglé comme mouton noir du démarchage à domicile par le médiateur national de l'énergie. Et de plus ses offres ne sont pas les plus intéressantes du marché. ●



(TENNIS CLUB)

Adhérez au club : loisir, compétition...

→ Même si l'hiver n'est pas la meilleure saison pour jouer, le Club a poursuivi ses activités. En décembre, les enfants des cours ont eu droit à un sympathique goûter de Noël.

Deux équipes femmes ont disputé le Championnat départemental + 35 ans en janvier, malgré une météo peu favorable qui a entraîné le report de plusieurs rencontres. Les hommes + 35 ans vont démarrer leur Championnat en mars, puis en mai viendra le tour des compé-

titions seniors hommes (une équipe) et femmes (2 équipes). En période de compétition, les courts sont utilisés le samedi après-midi par les dames (en janvier, puis mai), un dimanche matin sur 2 par les hommes (en mars puis mai). Cela laisse quand même beaucoup de créneaux disponibles pour les joueurs "loisirs".

Le Club propose des compétitions internes, homologuées ou non, afin d'inciter les joueurs à se rencontrer dans une ambiance amicale et conviviale.

Dès à présent, un tournoi de doubles mixtes et un tournoi de doubles "parents-enfants" vont démarrer. Un peu plus tard, le tournoi interne sera proposé à tous les adhérents. Les enfants disputeront aussi des petits tournois pendant leurs cours. Et tout le monde se retrouvera le dimanche 30 juin pour les différentes finales lors de notre fête annuelle.



Et comme les beaux jours reviennent, si vous avez envie de nous rejoindre et de vous dégourdir les jambes, prenez contact avec nous. Nous vous proposerons notamment des adhésions été (mi-tarif plus licence) à partir du 1^{er} mai. ●

Contact : 38780133@fft.fr
ou 06 87 11 19 99

VOS RENDEZ-VOUS A LEVIS-SAINT-NOM

Mars	Samedi 16 : Loto de l'Harmonie - 19h Salle polyvalente
	Jeudi 21 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)
	Samedi 23 et dimanche 24 : Salon des Arts (F2L) - Salle polyvalente
	Vendredi 29 : Concert Jazz à toute heure
	Samedi 30 : Soirée Cabaret 19h30 (Graines et Cultures)
Avril	Samedi 6 : Rassemblement (les 5 Tigres)
	Samedi 13 : Bonhomme Hiver (La Récré)
	Jeudi 18 : Repas printanier (Jeunes d'Autrefois)
Mai	Mercredi 8 : Chasse aux œufs (La Récré)
	Jeudi 17 : Goûter et Jeux (Jeunes d'Autrefois)
	Dimanche 19 - 11-17h - Bourse aux plantes - Vide Jardin, Girouard (Amicale)
	Samedi 25 : Cabaret Ciné-Club (Graines et Cultures)
	Dimanche 26 : Elections Européennes
Juin	Vendredi 14 et dimanche 16 : Gala de danse Salle polyvalente (F2L)
	Samedi 15 : Rassemblement (les 5 Tigres)
	Jeudi 20 : Goûter Loto (Jeunes d'Autrefois)
	Vendredi 21 : Fête de la musique - parvis Salle polyvalente
	Dimanche 23 : Concert de fin d'année des élèves (F2L) Salle polyvalente
	Samedi 29 : Fête de l'école (La Récré)

Parc naturel enquête auprès des habitants

Arrivé à la moitié des 15 ans de la durée de la Charte, le Parc entame son évaluation de mi-parcours.

A-t-on fait ce qui était prévu ? Les réalisations sur le terrain sont-elles à la hauteur des ambitions ? La sensibilité et les comportements des habitants et visiteurs ont-ils évolué au fil des années ?

Pour y répondre, un questionnaire est en ligne :

<https://oxiforms.com/?m3eF8>

Prenez quelques instants pour apporter votre contribution. Votre avis est précieux pour mesurer et adapter les outils ou les projets qui seront pertinents à l'avenir.



(INTERNET)

Découvrez le site internet de la commune : www.levis-saint-nom.fr.

Tout ce que vous voulez savoir : démarches administratives, vie quotidienne, état-civil, enfance et éducation, quotidien et solidarité, loisirs et sports, manifestations à venir... Chez vous en toute tranquillité...

(ÉTAT-CIVIL)

Décès

PINARDON André le 04/01/2019
LOYAL Claude le 21/01/2019
MONDANGE veuve GODFROI
Jacqueline le 26/01/2019
BROUTECHOUX Romain
le 04/02/2019

Naissances

VEGAS Léandro né le 09/12/2018
BUON Lenny né le 10/01/2019
FORTAIN Maélyne
née le 05/02/2019

→ CÔTÉ JARDIN Plantes couvre-sols...



→ Nous allons changer un peu nos habitudes et nous consacrer cette fois-ci à certaines plantes utilisées comme alliées dans la lutte contre d'autres végétaux envahissants.

On appelle fréquemment ces végétaux des "couvre-sols" car lors de leur développement ils possèdent la particularité essentielle de plutôt s'étaler au sol que de grimper et se former en branches en hauteur. Cela, permet à ces plantes de recouvrir assez bien la terre en privant les espèces concurrentes d'espace et de lumière pour freiner leur développement.

celles-ci seront choisies sur la valeur esthétique et vos goûts mais aussi en fonction des contraintes rencontrées telles que les types de sol et aussi de l'exposition à la lumière du soleil (plante d'ombre, mi-ombre ou soleil).

Celles-ci seront choisies sur la valeur esthétique et vos goûts mais aussi en fonction des contraintes rencontrées telles que les types de sol et aussi de l'exposition à la lumière du soleil (plante d'ombre, mi-ombre ou soleil).

On trouve dans cette panoplie en premier lieu, des plantes qui sont franchement tapissantes avec seulement quelques centimètres de hauteur comme des thym, des sédums ou des bugles rampants.

On peut également en utiliser certaines qui avoisinent le mètre ceci dans le but de constituer un arrière-plan très vert en toutes saisons comme les hellébores.

Entre ces deux dimensions, on peut avoir à notre disposition des bergénias ou des crucianellas qui jouent un rôle intermédiaire tout en conservant cette action couvrante importante que nous recherchons.

Ces végétaux répondent aussi favorablement aux besoins ou aux envies des jardiniers qui recherchent aujourd'hui à diminuer le temps consacré à l'entretien du jardin plutôt que de sarcler en permanence leur plantation.

Il y a, en effet, toujours un coin de jardin encombré de mauvaises herbes à éliminer ou des gazons de qualité moyenne qui jaunissent tout l'été. Ces choix sont cependant le reflet de la personnalité de chacun... mais ces différentes espèces de "couvre-sols" permettent donc de créer de nombreuses possibilités d'associations très esthétiques.

On doit considérer également les paillages divers et variés pour contrer les levées intempestives de mauvaises herbes.

La solution idéale consiste donc à associer ces deux types de parade pour obtenir un effet des plus esthétiques et décoratifs. Grâce au paillis, on obtient en plus un effet probant sur l'enrichissement en matière organique et sur le maintien d'une humidité salubre au niveau des racines.

Certaines de ces plantes ont été bouturées et multipliées à Notre-Dame de la Roche durant la saison et pourront être proposées lors de notre fameuse Foire aux plantes du mois de mai prochain.

Je vous informe que celle-ci aura lieu à la Salle de Girouard et sur la Place de la Mairie le 19 mai de 11 heures à 18 heures.

Venez donc nombreux à cette grande fête. Vous aurez ainsi l'occasion d'apprécier l'intérêt de ces plantes pour les disposer dans votre jardin, dans les abords immédiats ou alors de garnir, à peu de frais, un petit talus jusqu'alors déshérité par ce que vous estimez que plus rien ne peut y pousser. De nombreuses autres plantes seront également à votre disposition. Ce sera en plus de cela une occasion intéressante de rencontre, d'échange et d'amitié.

Je vous dis donc à bientôt et bon jardinage.



Daniel de L'Amicale



Lévis-Saint-Nom



Parc naturel régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Lévis-infos

MARS 2019 - N°21
Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon - Rédaction : Commission Communication
Martial Goussard - Anne Bergantz
Laure Bongert - Anne Grignon
Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux
Myriam Santerne
Conception réalisation : A com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens
PNR - AFP - "Verdun" Editions
Quillet - JF. Bouchor - Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM
Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.